



Fiche de circulation et stationnement

Seul un nombre limité de places de stationnement est disponible à proximité immédiate du terrain de tir, de sorte que l'organisateur se voit contraint de proposer de se garer sur le trottoir de la route cantonale au bord du lac. Cependant, cela provoque certaines entraves à la circulation. Fait aggravant, il faut également s'attendre à un trafic dense puisque l'événement de cette année a lieu un jour ouvrable.

L'organisateur est tenu de garantir la sécurité routière de tous les usagers de la route en faisant appel à des agents du service de la circulation formés à cet effet. À cette fin, nous formulons à l'intention des visiteurs de l'événement les demandes et les lignes directrices contraignantes qui suivent :

- **covoiturage**

Il est fortement recommandé de faire du covoiturage, car le nombre de places de stationnement est limité.

- **places de parking**

Les visiteurs arrivant en voiture recevront des responsables du service de la circulation des indications sur les endroits où se garer. Il conviendra de suivre les instructions des agents du service de la circulation à la lettre et de manière exhaustive. Aucun véhicule ne saurait être stationné dans les zones piétonnes, aux arrêts d'autobus ou aux sorties. Les véhicules stationnés illégalement seront à signaler à la police.

- **restrictions de circulation**

Lors de la commémoration officielle et patriotique de la bataille, organisée entre 10h et 12h par le gouvernement cantonal de Schwyz, il ne sera pas possible d'arriver et de partir par Sattel.

Le trafic de passage vers Sattel sera dévié par Oberägeri - Ratenpass - Biberbrugg - Rothenthurm.

- **transports en commun**

Le Concours de tir de Morgarten est également accessible par les transports publics (bus).

Départ Zoug - Morgarten (avec changement à Oberägeri)

Nous tenons à remercier tous les visiteurs du Concours de leur soutien afin d'assurer le bon déroulement de celui-ci et d'éviter les accidents.